



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-131408>

Département(s) de publication : **53**

Annonce n° **24-131408**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Départemental de la Mayenne

Correspondant : le Président

Adresse : 39 rue Mazagran, CS 21429, 53014 LAVAL

Coordonnées :

Téléphone : 0243665419

Courriel : sjmpa@lamayenne.fr

Adresse internet : <http://www.lamayenne.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.lamayenne.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Création et installation d'une oeuvre d'art à l'entrée de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée de Saint-Calais-du-Désert

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne la création et l'installation d'une oeuvre d'art à l'entrée de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée de Saint-Calais-du-Désert. La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée restreinte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché ordinaire de prestations intellectuelles

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La procédure est décomposée en deux phases distinctes : - Une phase de candidature : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation. Au terme de cette première phase, 3 candidats, 4 maximum seront invités à participer à la seconde phase ; - Une phase projet au terme de laquelle l'attributaire sera choisi. Cette consultation est ouverte aux artistes et aux collectifs d'artistes sans limite d'âge, sans limite de territoire. Il est recherché un.e artiste dont la démarche s'inscrit dans le champ de la création contemporaine. Le fait que sa démarche artistique soit régulièrement traversée par la création contemporaine en résonance avec le vivant serait appréciée. Dans le cas d'une candidature groupée (groupe ou collectif d'artistes), un représentant devra être désigné comme mandataire du groupement

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune retenue de garantie prévue au contrat

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, compte-tenu du caractère homogène des prestations objet du contrat. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 20/12/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024PI14

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.lamayenne.fr> Code NUTS : FRG03 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON Nombre minimum de candidats : 3 Nombre maximum de candidats : 4 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Les critères retenus pour la sélection des candidatures sont pondérés de la manière suivante : - dossier artistique valorisant l'adéquation de la démarche artistique avec les objectifs du projets : 70 % - capacités techniques et professionnelles : 30 % La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Ile-Gloriette, BP 24111 44041 Nantes Tél : 0255101002Mel : greffe.ta-nantes@juradm.

fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Avant la signature du marché pour le référé pré-contractuel. - 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat pour le référé contractuel. - Deux mois à compter de la publicité relative à la signature et à la consultation du contrat pour le recours en contestation de la validité du contrat. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr . Le dossier de consultation des entreprises (DCE) - phase candidature contient les pièces suivantes : - Le règlement de la consultation (RC) - Le formulaire DC1 - Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses trois annexes : - Annexe 1 : carte de l'ENS - Annexe 2 : présentation du site choisi pour la porte - Annexe 3 : fiches actions EI 08, EI 09 et CI3 issues du plan de gestion de la vallée de Saint Calais du Désert pour la période 2022 - 2031 Le pouvoir adjudicateur organisera une visite du site avec les candidats admis à présenter une offre en phase « projet ». La date de visite sera précisée ultérieurement aux candidats admis à présenter une offre. Chaque candidat admis à présenter une offre ayant remis des prestations considérées comme recevables recevra une prime de 2 500 euros H. T. Les candidats admis à participer à la phase projet ne sont en droit de bénéficier de la prime indiquée dans le présent règlement qu'à la condition que les projets remis soient conformes à l'ensemble des dispositions du règlement de la consultation - phase projet

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Conseil Départemental de la Mayenne

Adresse : 39 rue Mazagran, 53014 LAVAL

Coordonnées :

Téléphone : 0243665212

Télécopieur : 0243665422

Courriel : sjmpa@lamayenne.fr

Adresse internet : <https://www.lamayenne.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/11/2024